

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 21^e jour du mois de mars 2023 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Membres	Nom	Catégorie	Présent	Absent
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X	
	Antoine Prévost	Membre parent – District 2	X	
	Martine Tremblay	Membre parent – District 3	X	
	François Lessard	Membre parent – District 4	X	
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5	X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant	X	
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X	
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement	X	
	Isabelle Dagneau	Membre du personnel d'encadrement	X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X	
	Jacky Mathieu	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	X	
	Kévin Roy	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	X	
	France Dumont	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	X	
	Isabelle Poulin-Rioux	Personne âgée de 18 à 35 ans	X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X	
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X	
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X	
Invités	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles	X	
	Yanick Bastien	Coordonnateur des ressources matérielles	X	

1.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

2.

CA23-287 – Ordre du jour

Sur la proposition de madame Cléo Guillemette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

Général
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. <u>Adoption des procès-verbaux du CA du CSSHC</u>
3.1. Séance ordinaire du 6 décembre 2022
3.2. Séance extraordinaire du 14 mars 2023
Période de questions réservée au public
Points de décisions
4. Encadrements financiers
5. Objectifs et principes de répartition des ressources financières – Consultation
6. Critères de répartition des ressources financières – Consultation
7. Budget d'investissement 2023-2024 – Consultation
8. Autorisation d'un représentant pour Revenu Québec
9. Autorisation d'un représentant pour l'Agence du Revenu du Canada
10. Gestion de compte de carte de crédit Desjardins
11. <u>Ressources matérielles – Attributions de contrats</u>
11.1. Siège social à East Angus - Mise à niveau des systèmes électromécaniques
11.2. Centre d'éducation des adultes du CSSHC – Lac-Mégantic – Réfection des blocs sanitaires
11.3. École du Parchemin – Côté Couvent – Réaménagement du 3 ^e étage
11.4. École du Parchemin – Côté Collège - Agrandissement
12. Politique relative aux frais de déplacement et de séjour – Consultation
13. Périodes de fermeture des bureaux pour vacances estivales 2023-2024 à 2025-2026
14. Calendriers des jours chômés et payés 2023-2024 à 2025-2026
15. Horaires d'été 2023 à 2025
16. Politique de l'adaptation scolaire - Adoption
17. Calendrier scolaire 2023-2024 – Centre d'éducation des adultes du CSSHC

Reddition de comptes
18. Rapport du directeur général
Points d'information
19. Rapport annuel 2021-2022 du CSSHC
20. <u>Comptes rendus de rencontres</u>
20.1. Comité de gouvernance et d'éthique – 7 février 2023
20.2. Comité des ressources humaines – 24 janvier 2023 et 6 mars 2023
20.3. Comité de vérification – 7 février 2023
21. Comité d'engagement pour la réussite – 30 janvier 2023 et 13 mars 2023
22. Budget 2023-2024 – Échéancier
23. <u>CA du CSSHC</u>
23.1. Comblement des postes des membres parents – districts 1, 3 et 4
23.2. Comblement des postes des membres représentant le personnel
23.3. Comblement du poste du membre du personnel d'encadrement participant aux séances du CA du CSSHC – sans droit de vote
23.4. Échéancier électoral
Points de décisions – Autre sujet
24. Modification du plan d'effectifs du personnel de soutien
Période de questions réservée au public
Levée de la séance et prochaine séance
25. Levée de la séance
26. Prochaine séance : mardi 23 mai 2023 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1.

CA23-288 – Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du conseil d'administration du 6 décembre 2022

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Isabelle Poulin-Rioux, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 6 décembre 2022 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.

CA23-289 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 14 mars 2023

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 14 mars 2023 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions réservée au public

N/A.

4.

Encadrements financiers

La directrice du service des ressources financières et matérielles présente aux membres les encadrements financiers.

5.

CA23-290 – Objectifs et principes de répartition des ressources financières - Consultation

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Objectifs et principes de répartition des ressources financières 2023-2024 », joint en annexe CA430-2022-2023-003 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.

CA23-291 - Critères de répartition des ressources financières - Consultation

Sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Critères de répartition des ressources financières 2023-2024 » joint en annexe CA430-2022-2023-004 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.

CA23-292 - Budget d'investissement 2023-2024 - Consultation

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu d'accepter le dépôt, pour consultation, du document « Budget d'investissement 2023-2024 » joint en annexe CA430-2022-2023-005 du présent procès-verbal et de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.

CA23-293 – Autorisation d'un représentant pour Revenu Québec

Considérant que dans le cadre de ses activités, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons doit être inscrit aux fichiers de Revenu Québec, à ClicSÉCUR Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Considérant que seuls les représentants autorisés peuvent procéder à l'inscription, assumer les responsabilités du responsable des services électroniques; consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise incluant le pouvoir de négociation;

Considérant que madame Jessica Goodsell occupe le poste de technicienne en administration au service des ressources financières du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

Sur la proposition de madame Jacky Mathieu, il est résolu que madame Jessica Goodwell, technicienne en administration, soit autorisée à :

- a) inscrire le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons aux fichiers de Revenu Québec;
- b) gérer l'inscription du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à ClicSÉCUR – Entreprises;
- c) gérer l'inscription du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- d) à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons une autorisation ou une procuration;
- e) consulter le dossier du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et à agir au nom et pour le compte de ce dernier, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.

CA23-294 – Autorisation d'un représentant pour l'Agence du Revenu du Canada

Considérant que dans le cadre de ses activités, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons doit être inscrit aux fichiers de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) et à Mon dossier d'entreprise;

Considérant que seuls les représentants autorisés peuvent procéder à l'inscription, assumer les responsabilités du responsable des services électroniques; consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise incluant le pouvoir de négociation;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe un poste d'analyste au service des ressources financières;

Considérant que madame Lison Marcoux occupe un poste d'analyste au service des ressources financières;

Considérant que monsieur Jonathan Guay occupe maintenant le poste d'agent de gestion financière au service des ressources financières;

Considérant que madame Jessica Goodsell occupe maintenant le poste de technicienne en administration au service des ressources financières;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à :

- a) inscrire le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons aux fichiers de l'Agence du Revenu du Canada;
- b) gérer l'inscription du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à Mon dossier d'entreprise et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- c) remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier d'entreprise, notamment en donnant aux utilisateurs du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons une autorisation ou une procuration;
- d) consulter le dossier du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et à agir au nom et pour le compte de ce dernier, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec l'Agence du revenu du Canada, en ce qui concerne tous les renseignements que l'Agence du revenu du Canada détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, en communiquant avec l'Agence du revenu du Canada par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Nom des personnes déléguées	
Titre/Poste	Nom
Analyste	Pascal Caron
Analyste	Lison Marcoux
Agent de gestion financière	Jonathan Guay
Technicienne en administration	Jessica Goodsell

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.**CA23-295 - Gestion de compte de carte de crédit Desjardins**

Considérant le besoin de nommer des personnes déléguées à la gestion du compte de carte de crédit et des cartes de débit Desjardins;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe le poste d'analyste au service des ressources financières;

Considérant que monsieur Jonathan Guay occupe maintenant le poste d'agent de gestion financière au service des ressources financières;

Considérant que madame Jessica Goodsell occupe maintenant le poste de technicienne en administration au service des ressources financières;

Il est résolu à l'unanimité que :

- a) le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
- b) le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- c) le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- d) les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
- e) les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des personnes déléguées	
Titre/Poste	Nom
Analyste	Pascal Caron
Agent de gestion financière	Jonathan Guay
Technicienne en administration	Jessica Goodsell

- f) la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**11.1****CA23-296 - Siège social à East Angus – Mise à niveau des systèmes électromécaniques**

Considérant le projet de mise à niveau des systèmes électromécaniques au siège social à East Angus, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments »;

Considérant l'appel d'offres public 202148302;

Considérant l'unique soumission reçue :

Entreprise	Montant avant taxes
GNR Corbus Inc.	527 000,00 \$

Sur la proposition de madame Isabelle Poulin-Rioux, il est résolu d'accorder le contrat de mise à niveau des systèmes électromécaniques du siège social à East-Angus, à GNR Corbus, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 527 000,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**11.2****Centre d'éducation des adultes du CSSHC – Lac-Mégantic – Réfection des blocs sanitaires**

Considérant le fait qu'aucune soumission n'a été déposée en lien avec ce projet, les membres conviennent à l'unanimité de reporter ce point lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

11.3**CA23-297 - École du Parchemin – Côté Couvent – Réaménagement du 3^e étage**

Considérant le projet de réaménagement du troisième étage à l'école du Parchemin – Côté Couvent, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » et « Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées »;

Considérant l'appel d'offres public 2223-4703;

Considérant les soumissions reçues :

Entreprise	Montant avant taxes
2754-2778 Québec Inc.	1 017 673,00 \$
Alain Lizotte Construction Inc.	1 028 208,00 \$
Conceptions Desrosiers Inc.	1 324 462,88 \$

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accorder le contrat de réaménagement du 3^e étage à l'école du Parchemin – Côté Couvent d'East-Angus, à 2754-2778 Québec Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 1 017 673,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4**CA23-298 - École du Parchemin – Côté Collège – Agrandissement**

Considérant le projet d'agrandissement de l'école du Parchemin – Côté Collège, prévu dans le cadre de la mesure 50511 – Ajout d'espace pour la formation générale;

Considérant l'appel d'offres public 2021E4802;

Considérant les soumissions reçues:

Entreprise	Montant avant taxes
Tijaro Ltée	13 300 300,00 \$
Alain Lizotte constructions inc.	14 171 879,38 \$
Construction R. Bélanger	15 585 313,00 \$
Construction J.L. Groleau inc.	15 892 247,60 \$

Considérant que nous sommes dans l'attente de la lettre d'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec;

Sur la proposition de monsieur Maxime Paradis, il est résolu d'accorder le contrat d'agrandissement à l'école du Parchemin – Côté Collège, à Tijaro Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 13 300 300,00 \$ plus taxes, sous réserve de la réception de la lettre d'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.**CA23-299 - Politique relative aux frais de déplacement et de séjour - Modification**

Considérant la nécessité de modifier la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu de modifier la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour, le tout selon les termes du document joint en annexe CA430-2022-2023-006 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.**CA23-300 - Périodes de fermeture des bureaux pour vacances estivales 2023-2024 à 2025-2026**

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

Sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu que les bureaux du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons soient partiellement fermés, pour les périodes des vacances annuelles suivantes (annexe CA435-2022-2023-003) :

Années	Semaines
2023	16 et 23 juillet 2023
2024	14 et 21 juillet 2024
2025	13 et 20 juillet 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.**CA23-301 - Calendriers des jours chômés et payés 2023-2024 à 2025-2026**

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

Sur la proposition de monsieur Maxime Paradis, il est résolu d'accepter les projets des calendriers des jours chômés et payés applicables au personnel, pour les années scolaires 2023-2024 à 2025-2026, tels que reproduits en annexe CA435-2022-2023-004 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.

CA23-302 - Horaires d'été 2023 à 2025

Considérant la consultation faite auprès des différents syndicats représentant les membres du personnel;

Sur la proposition de madame France Dumont, il est résolu d'accepter les horaires d'été 2023, 2024 et 2025, tels que reproduits en annexe CA435-2022-2023-005 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.

CA23-303 - Politique de l'adaptation scolaire - Adoption

Considérant les consultations tenues en lien avec la Politique de l'adaptation scolaire;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu de procéder à l'adoption de la Politique de l'adaptation scolaire, laquelle est jointe en annexe CA425-2022-2023-010 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.

CA23-304 - Calendrier scolaire 2023-2024 – Centre d'éducation des adultes du CSSHC

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* et de la convention collective du personnel enseignant E1;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter, tel que reproduit en annexe CA425-2022-2023-011, le calendrier scolaire 2023-2024 du Centre d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.

Rapport du directeur général

Un tableau-synthèse des décisions prises par le directeur général est présenté aux membres pour leur information, lequel est joint en annexe CA410-2022-2023-009 du présent procès-verbal.

Points d'information

19.

Rapport annuel 2020-2021 du CSSHC

Le rapport annuel 2021-2022 du CSSHC est déposé aux membres pour leur information.

20.1

Compte rendu - Rencontre du Comité de gouvernance et d'éthique – 7 février 2023

Madame Cléo Guillemette, présidente de ce comité, fait une synthèse des travaux en cours et répond aux questions des membres à ce sujet.

20.2

Comptes rendus – Rencontre du Comité des ressources humaines – 24 janvier et 6 mars 2023

Monsieur François Lessard, président de ce comité, fait une synthèse des travaux en cours et répond aux questions des membres à ce sujet.

20.3

Compte rendu – Rencontre du Comité de vérification – 7 février 2023

Monsieur Alexis Perrault, membre de ce comité, fait une synthèse des travaux en cours et répond aux questions des membres à ce sujet.

21.

Comptes rendus - Comité d'engagement pour la réussite – 30 janvier et 13 mars 2023

La directrice des services de l'enseignement et du transport fait une synthèse des travaux en cours et répond aux questions des membres à ce sujet.

22.

Budget 2022-2023 – Échéancier

La directrice du service des ressources financières et matérielles présente l'échéancier qui conduira à l'adoption du budget 2023-2024 du CSSHC et de ses établissements.

23.1

CA du CSSHC – Comblement des postes des membres parents – districts 1, 3 et 4

La secrétaire générale présente l'avis de désignation visant à combler les postes suivants, au conseil d'administration, à titre de représentant des membres parents :

1 poste pour le district 1	Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents
1 poste pour le district 3	Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
1 poste pour le district 4	École secondaire La Frontalière, écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X

23.2

CA du CSSHC – Comblement des postes des membres représentant le personnel

La secrétaire générale présente aux membres l'appel de candidatures à ce sujet.

23.3

CA du CSSHC – Comblement du poste du membre du personnel d'encadrement participant aux séances du CA du CSSHC – sans droit de vote

La secrétaire générale présente aux membres l'appel de candidatures à ce sujet.

23.4.

Échéancier électoral

La secrétaire générale présente l'échéancier électoral en vue du comblement des postes qui deviendront vacants au CA du CSSHC.

24.

CA23-305 - Création de poste – cuisinier classe 2 – personnel de soutien – régulier temps plein – 38 h 45 min/sem. – service de cafétéria à l'école La Frontalière

Considérant l'augmentation substantielle du nombre de repas à préparer à la cafétéria de l'école La Frontalière;

Considérant la nécessité de créer un poste de cuisinier classe 2 – régulier temps plein – 38 h 45 min/sem. pour répondre à ces besoins supplémentaires;

Considérant que la création de ce poste permettra de diminuer le temps supplémentaire des autres membres du personnel affectés au service de cafétéria de l'école La Frontalière;

Considérant que ce service s'autofinance;

Sur la proposition de madame France Dumont, il est résolu de créer un poste de cuisinier classe 2 – régulier temps plein – 38 h 45 min/sem. à l'école La Frontalière et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2022-2023, adopté le 24 mai 2022 (CA22-197).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions réservée au public

N/A

25.

Levée de la séance

À 20 h 10, sur la proposition de madame Cléo Guillemette, la séance est levée.

24.

Prochaine séance

Le mardi 23 mai 2023 à 19 h.

M. Antoine Prévost, président

Me Annie Garon, secrétaire générale